

Communiqué de presse

Lausanne, le 25 mars 2015

Tourisme dans les Alpes Vaudoises, le Conseil d'Etat va enfin dans le sens des Verts

Suite à la conférence de presse tenue par le Conseil d'Etat ce jour sur le soutien qu'il entend apporter aux Alpes vaudoises, les Verts sont satisfaits que le collège gouvernemental aille enfin dans leur sens. Les Verts vaudois se sont en effet mobilisés dès 2012 pour dénoncer le manque de cohérence du projet « Alpes 2020 », la cherté de l'ensemble ainsi que le non-sens économique et écologique d'une politique du ski coûte que coûte. Le Conseil d'Etat reconnait cela aujourd'hui.

Les recommandations du rapport de la Cour des comptes sur l'enneigement artificiel publié le 21 novembre 2012 allaient déjà dans le sens des Verts vaudois en proposant que les pouvoirs publics revoient leur participation au financement des infrastructures permettant l'enneigement artificiel, favorisent la mise en place d'installations plus performantes en termes de consommation d'eau et d'électricité et réfléchissent à des modèles touristiques alternatifs plus durables. Au vu du réchauffement climatique, il s'avère en effet illusoire de penser qu'il sera toujours possible de skier dans toutes nos stations de moyenne altitude dans un avenir qui, malheureusement, est de plus en plus proche. Plutôt que d'entrer dans une spirale d'investissements pharaoniques qui ne permettront de toute manière pas de rivaliser avec d'autres stations, en Suisse ou à l'étranger, les Verts suggéraient que les Alpes vaudoises se reconvertissent dans un tourisme plus doux, dont le ski ne serait que l'une des composantes. Le Conseil d'Etat reconnait aujourd'hui ce fait.

En effet, il ne s'agit plus aujourd'hui de développer le ski à tout va mais seulement de renouveler les installations existantes. Cela va dans le sens de la motion déposée en septembre 2013 par Martial de Montmollin qui demandait d'axer l'aide sur un tourisme 4 saisons plutôt que de tout miser sur le ski. Une aide à l'hôtellerie est d'ailleurs accordée comme souhaité alors par le motionnaire.

Les Verts saluent aussi le fait que les aides accordées en matière d'enneigement et de modernisation des remontées mécaniques soient fonction des efforts faits par les communes pour redimensionner leurs zones à bâtir, une mesure originale et intéressante pour que les communes se mettent en conformité avec la LAT. Toutefois, vu l'impact tant financier qu'environnemental de l'enneigement artificiel, chaque projet devra être soigneusement étudié.

L'abandon de la remise en service du télésiège aux Monts-Chevreuils, ainsi que de la grande piste qui devait y être créé, est par contre à saluer et répond à l'interpellation déposée par Alexis Bally en septembre 2013.

Quant aux coûts, dans l'interpellation qu'elle déposait en septembre 2013 également, Anne Baehler Bech soulignait le côté dispendieux du projet, alors évalué à 600 millions de francs. Il semblerait que, dans sa nouvelle mouture, les frais aient été passablement réduits avec un investissement pour l'Etat de Vaud plus raisonnable de 46 millions de francs.

Pour tout renseignement

Martial de Montmollin, Président des Verts et député, 079 669 06 11 Olivier Epars, député Les Verts, 079 674 61 81